



## APPEL A CANDIDATURE POUR LA REPRISE DE L'EPICERIE DE RUSSIN

Les personnes intéressées par la reprise de l'épicerie sont priées de demander à la mairie (aux heures d'ouverture) un dossier de candidature.

Celui-ci devra être retourné à la mairie avant le 19 août 2025 à 11h00 (par la Poste ou déposé dans la boîte aux lettres)

Le dossier est composé de :

1. La convention de gérance, qui sera datée et signée
2. Le document de candidature de gérance daté et signé
3. Le montant du loyer (pour information)

***N.B ; les dates mentionnées dans le document le sont à titre indicatif.  
Le calendrier définitif sera établi d'entente entre les deux parties.***

Le candidat qui sera retenu par le bureau de la Fondation devra dans un délai de quinze jours, effectuer les démarches administratives pour le bail à loyer auprès de la régie.

Pour toutes questions relatives à cette candidature, veuillez-vous adresser à M. Olivier Favre par courriel ([fondation.logement@russin.ch](mailto:fondation.logement@russin.ch)) ou à la mairie de Russin au 022 754 9000.

***(Horaire mairie : mardi 07h45-11h45, 16h00-18h00, vendredi 07h45-11h45)***